



RAPPORT ANNUEL

CM-AM OBLI LONG TERME

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

● **L'objectif de gestion**

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence BARCLAYS EURO AGGREGATE 5-7 ans, en affichant une exposition au risque de taux proche de celle de l'indice sur la durée de placement recommandée.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis.

● **Stratégie d'investissement**

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice.

La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion.

Le process de gestion repose tout d'abord sur une analyse macroéconomique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse microéconomique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs.

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (15% maximum), aux instruments de titrisation (30 % maximum), aux instruments de la zone euro (200 % maximum).

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 10.

De 0 % à 20 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les :

-contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, de change. L'effet de levier indicatif est de 100 %.

- acquisitions et cessions temporaires de titres.

COMMENTAIRE DE GESTION

Au début du premier trimestre de l'exercice, les taux mondiaux ont entamé une forte baisse sur la partie longue dans un contexte où les investisseurs étaient rassurés quant à la trajectoire d'inflation et son pic en cours de dépassement. Ce dégonflement des attentes a également porté sur la BCE et a participé à la rechute marquée des spreads italiens d'autant que le scénario d'une grave récession semblait s'être écarté en Europe. Le mouvement d'aplatissement de la courbe des taux s'est poursuivi de part et d'autre de l'Atlantique avec une rechute plus importante en zone euro. Le marché du crédit a été beaucoup plus actif qu'à l'accoutumé avec des émissions de plus de 80 milliards d'euros sur les financières et 43 milliards d'euros sur les corporates. Malgré cet afflux d'offre, les spreads de crédit Investment Grade se sont légèrement resserrés d'une dizaine de bp. Mais en février, les indicateurs économiques ont confirmé la résilience de la consommation et de l'inflation qui ont été portées par les hausses de salaires, validant les craintes des investisseurs sur l'ampleur du resserrement monétaire encore nécessaire pour lutter contre l'inflation. Dans ces conditions, les taux souverains sont revenus sur leurs points hauts de décembre 2022, les dépassant même pour les taux courts, le marché ayant dû réintégrer rapidement davantage de hausses des taux directeurs des banques centrales américaine et européenne. Les spreads de crédit ont poursuivi leur resserrement avec une surperformance marquée du segment High Yield versus Investment Grade. En fin de trimestre, l'incertitude sur les perspectives économiques mondiales s'est nettement accrue avec l'effondrement de la Silicon Valley Bank, le sauvetage de Credit Suisse et le ralentissement de l'économie américaine. Malgré ce contexte, la FED et la BCE ont, comme attendu, monté leurs taux directeurs en mars. Le stress bancaire a ravivé l'aversion au risque et a provoqué un repli sensible des taux souverains sur fond de mouvement de fuite vers la qualité et de dégonflement des attentes en matière de poursuite du resserrement monétaire. A la fin du mois de mars, les craintes sur les risques systémiques se sont atténuées, soutenant les actifs risqués mais conduisant à une remontée des taux souverains, alimentée par l'inflation sous-jacente qui reste élevée en zone euro. Les spreads périphériques sont restés stables versus Allemagne contrairement aux spreads de crédit, principalement des émetteurs financiers, qui se sont fortement tendus dans un mouvement de pentification de la courbe des taux. Le taux 10 ans allemand clôture le 1er trimestre à 2,29% et les spreads de crédit Investment Grade à 92 bp. En terme de gestion, dans ce contexte, nous avons augmenté la sous-exposition en sensibilité autour de -25 bp vs indice en début de trimestre pour la réduire en mars vers -15 bp. Nous avons ainsi vendu des papiers Etat allemands, Supranational et Crédit corporate 3 ans pour renforcer le segment 5 ans Corporate et Financier Senior. Après avoir partiellement corrigé le rally initié par le choc bancaire aux US et en Europe en début de second trimestre de l'exercice, le marché obligataire a terminé le mois d'avril finalement stable après avoir enchaîné des épisodes courts d'aversion au risque et de fuite vers la qualité : les rendements à 10 ans des emprunts d'Etat allemand et américain ont clôturé respectivement à 2.31 et 3.42. Outre la dégradation de la note de la France à AA- par Fitch, La dernière semaine d'avril a été marquée par un retour du risque avec une forte baisse des taux 2 ans dans le sillage des craintes sur la situation des banques US, sur les risques croissants de défaut de paiement des Etats-Unis et sur la croissance, liées au ralentissement économique émergeant au gré des statistiques. Les spreads de crédit des entreprises non-financières ont baissé plus que ceux des banques alors que ceux de la France et de l'Italie progressaient de 7 bp versus Bund, la courbe des taux restant stable. La suite du trimestre a été plutôt favorable aux actifs risqués, entre le passage du texte sur le plafond de la dette aux Etats-Unis, des données d'inflation bien orientées en zone euro et le dégonflement des anticipations de nouvelle hausse des taux de la Fed, en dépit de statistiques économiques mitigées et de communications d'entreprises prudentes aux Etats-Unis. Le 10 ans allemand a terminé stable à 2.28%, après avoir touché un point haut sur le mois à 2.54%. Les spreads de crédit des entreprises non-financières ont sous-performé les financières en raison d'un marché primaire extrêmement dynamique. La fin du 2nd trimestre a marqué la première pause de la FED dans son cycle de hausse des taux directeurs contrairement à la BCE qui a de nouveau délivré 25 bp de hausse. Des indicateurs macros généralement pointés vers la résilience de l'emploi avec la persistance de

l'inflation à des niveaux toujours trop élevés (notamment l'inflation sous-jacente) et les commentaires des banquiers centraux à la conférence de Sintra maintenant le cap vers davantage de resserrement monétaire ont entraîné à nouveau à la hausse les rendements 10 ans allemand à 2.39% et US à 3.84%, avec en parallèle un fort aplatissement des courbes. L'optimisme des investisseurs a entretenu le recul de l'aversion au risque à travers la réduction des spreads périphériques et de crédit. En terme de gestion, nous avons maintenu la sous-exposition en sensibilité entre -10 et -15 bp vs indice en renforçant le compartiment Etat allemand et les obligations foncières. Nous avons également repondéré les agences 6 ans contre états 4 ans et continué de vendre des crédit corporate chers au profit d'emprunt d'état irlandais de maturité 9 ans et de corporate 5 ans 100% état du secteur utilities. Par ailleurs, nous avons investi la forte collecte du trimestre sur du 7 à 10 ans pour les états du noyau dur et en emprunts d'Etat 5 ans pour revenir à neutralité sur l'Espagne et la France, passer surexposé sur Portugal et Irlande et réduire la sous-exposition sur l'Italie, le tout au détriment de l'Allemagne. Le 3ème trimestre a été marqué par une nouvelle remontée des taux directeurs Fed et BCE mais la communication des Banques Centrales s'est voulue plus souple quant à la nécessité de poursuivre les hausses. Les taux européens et US ont débuté sur une tendance haussière, mais des chiffres d'inflations US inférieurs aux attentes ont entraîné une nette détente des taux souverains, particulièrement sur les taux courts. A la faveur de la baisse des taux européens et d'une moindre aversion au risque, le spread de taux souverains Italie-Allemagne s'est resserré ainsi que le marché du crédit IG. Août a connu une forte poussée haussière des taux longs suite à la résilience persistante de la croissance américaine et la crainte de voir les banques centrales maintenir plus durablement une politique monétaire restrictive, au début d'inflexion de politique monétaire de la BoJ, la prise en compte de l'accélération à venir des émissions massives du Trésor US sans oublier une liquidité réduite. Mais des statistiques indiquant une dynamique de désinflation progressive et des perspectives de croissance préoccupantes, notamment en zone euro, en plus d'une communication BCE relevant la dégradation de l'environnement et l'impact restrictif en cours et à venir de la politique monétaire, ont permis d'inverser la tendance haussière sur les taux, le 10 ans allemand clôturant quasi inchangé à 2.46%. Les spreads de Crédit se sont élargis d'une dizaine de bp vs Bund contrairement aux spreads de pays périphériques et semi-cœur. La fin de trimestre a subi une correction obligataire généralisée sur les principaux marchés avec une forte pentification des courbes et une hausse des taux réels, inscrivant de nouveaux plus hauts sur les rendements 10 ans US à 4.60% et allemand à 2,85%. Les risques se sont multipliés avec à la fois les décisions de politique monétaire FED, BCE et BOE alimentant la crainte de taux d'intérêt élevés sur une longue durée, le énième risque de shutdown US, le décalage des attentes du début des baisses des taux de la BCE vers le second semestre 2024 et la résurgence du risque italien. Entre des données inflation plutôt rassurantes mais un prix du pétrole en hausse, des chiffres macro positifs en fin de mois côté US et EUR mais des perspectives baissières en plus de nouvelles inquiétantes côté Chine, le marché a privilégié l'aversion au risque à l'image du spread BTP (+29 bp) et du crédit sur la 2ème moitié du mois. Dans ce contexte, nous avons réduit dès la mi-juillet la sous-exposition en sensibilité vers -10 bp vs indice pour la ramener à neutralité en septembre en réduisant d'une part la sous-exposition sur la France par achat d'OAT 7 ans et d'autre part en achetant de l'Espagne 5 ans et du Supranational 7 ans. Nous avons également arbitré du crédit 3 ans vers des financières subordonnées datées et senior 5 ans et poursuivi la réduction de la sous-exposition sur les emprunts d'état Italien et français 5 ans.

En termes de gestion, nous sommes progressivement revenus à neutralité vs indice en investissant la forte collecte du mois sur des émetteurs Supranationaux et du crédit de maturité 5 ans, ainsi que sur l'état allemand 10 ans: nous avons ainsi renforcé le crédit financier de rang senior et les états espagnols et portugais sur du 5 ans également pour maintenir la neutralité, ainsi que les entreprises non financières et les états français et italien pour conserver leur degré de sous-exposition. En termes de gestion, nous avons maintenu la neutralité vs indice en investissant la collecte du mois sur des agences et du crédit de maturité 5 ans, ainsi que sur des états semi-cœur et périphériques. Nous avons également sur la poche Crédit vendu des papiers 3 ans au profit d'émetteurs 5 ans. Le début du dernier trimestre de l'exercice a été marqué par la résurgence du risque géopolitique lié au conflit au Moyen-Orient, des statistiques économiques tardant à envoyer un message de ralentissement

économique conjugué à des résultats d'entreprises mitigés. Mais après avoir touché un point haut à 5% sur le 10Y US et 3% sur le 10Y allemand, la tendance s'est inversée dès la 2nde partie d'octobre pour finir le mois respectivement 10bps et 20bps plus bas. En fin de mois, la BCE a fait souffler un vent de soulagement sur les taux en actant le scénario largement consensuel d'une pause dans son resserrement monétaire, suivi peu après par la FED, le grand écart en terme de dynamique économique et inflationniste se confirmant entre les Etats-Unis et l'Europe. Le mouvement d'aversion pour le risque s'est manifesté à travers les actifs risqués: le spread BTP-BUND a atteint 211bps au plus haut et les spreads de crédit se sont écartés de +/-6bps sur le mois. Les taux souverains ont ensuite accéléré leur baisse à partir de novembre, à la faveur de statistiques économiques confortant l'hypothèse d'un reflux de l'inflation sans effondrement de la croissance, et également d'un début d'ajustement perceptible dans la communication de la Fed. Le taux à 10 ans américain est ainsi repassé sous 4 % en clôturant l'année à 3,88 %, 10 ans allemand terminant à 2 %. Le rallye du crédit a été favorisé par des chiffres d'inflation inférieurs aux attentes des deux côtés de l'Atlantique, confortant ainsi les anticipations de futures baisses des taux directeurs de la Fed et de la BCE dès 2024. La poursuite du reflux des taux souverains a été un facteur de soutien pour les spreads de crédit qui se sont resserrés tant sur les CDS que sur le marché cash. Le spread BTP-Bund a également bénéficié du momentum du mouvement d'appétit pour le risque avec pratiquement 30 bps de resserrement sur le trimestre.

En termes de gestion au début du trimestre, nous sommes progressivement revenus à neutralité vs indice en investissant la forte collecte sur des agences publiques, des émetteurs Supranationaux et du crédit de maturité 5 ans, ainsi que sur l'état allemand 10 ans: nous avons ainsi renforcé le crédit financier de rang senior et les états espagnols et portugais sur du 5 ans également pour maintenir la neutralité, ainsi que les entreprises non financières et les états français et italien pour conserver leur degré de sous-exposition. La surexposition vs indice a été maintenue jusqu'au 22 décembre malgré une décollecte de 12% de l'actif post réunion BCE, date à laquelle nous avons pris des profits pour passer en légère sous-exposition jusqu'à la clôture de l'exercice: les ventes ont concerné tous les segments afin de rester surexposé sur le Crédit, les états du noyau dur et le 5 ans, neutre sur les semi-cœur et périphériques à l'exception de la France et l'Italie ainsi que sur le quasi-état et supranational, et sous-exposé sur les covered bonds et le 10 ans.

Les performances brutes des parts IC, RC, RD et S s'élèvent respectivement à 7.38%, 7.26%, 7.26% et 7.32% pour un benchmark à 7.77%

• Changements effectués dans le portefeuille suite à l'analyse ESG, notamment sur le E:

La mise en place d'une nouvelle politique ESG et plus particulièrement Climat au sein de CM AM, nous a amené à investir en priorité sur des secteurs faiblement carbonés offrant en parallèle une bonne notation ESG (Banques, Telecom, Technologie et Agences publiques). Nous restons essentiellement investis sur des émetteurs de classe 3 et 4

- Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
 - une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,
- Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplification indicielle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
 - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
 - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
 - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%
 - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;

- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat. S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion. L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

● **Frais de gestion indirects calculés**

15 623,52 EUR

● **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

● **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

Méthode VAR			
Levier au 29/12/2023	Niveau minimum	Niveau maximum	Niveau moyen
18%	4,18%	7,72%	5,6%

• Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace

Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

● **Evènements intervenus au cours de la période**

24/01/2023 Frais : Affichage des frais - Ventilation FROG

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

01/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise à jour de l'Addendum

28/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise à jour de l'Addendum

15/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en place de mécanismes de liquidité (gates et swing pricing)

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	150 213 065,73	85 401 988,69
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	146 716 325,73	57 096 571,60
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	145 661 113,11	57 096 571,60
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 055 212,62	0,00
Titres de créances	0,00	24 028 129,18
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	24 028 129,18
Titres de créances négociables	0,00	24 028 129,18
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	3 120 260,00	3 490 097,91
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 120 260,00	3 490 097,91
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	376 480,00	787 190,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	376 480,00	787 190,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	403 421,60	399 567,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	403 421,60	399 567,00
Comptes financiers	1 674 194,68	1 971 614,43
Liquidités	1 674 194,68	1 971 614,43
Total de l'actif	152 290 682,01	87 773 170,12

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	157 510 856,11	90 566 430,03
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	82,54	52,79
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-7 404 371,55	-4 136 068,58
Résultat de l'exercice (a, b)	1 730 751,40	497 206,45
Total des capitaux propres	151 837 318,50	86 927 620,69
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	376 480,00	787 190,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	376 480,00	787 190,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	376 480,00	787 190,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	46 124,44	28 465,42
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	46 124,44	28 465,42
Comptes financiers	30 759,07	29 894,01
Concours bancaires courants	30 759,07	29 894,01
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	152 290 682,01	87 773 170,12

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Taux		
FGBSH3F00002 SCHATZ-EUX 0323	0,00	9 171 540,00
Total Taux	0,00	9 171 540,00
Total Contrats futures	0,00	9 171 540,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	9 171 540,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	9 171 540,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Taux		
FGBLH4F00002 BUND-EUX 0324	6 586 560,00	0,00
FGBMH4F00002 BOBL-EUX 0324	20 993 280,00	0,00
FGBLH3F00002 BUND-EUX 0323	0,00	6 114 780,00
FGBMH3F00002 BOBL-EUX 0323	0,00	12 848 250,00
Total Taux	27 579 840,00	18 963 030,00
Total Contrats futures	27 579 840,00	18 963 030,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	27 579 840,00	18 963 030,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Contrats futures		
Taux		
Total Taux	0,00	0,00
Total Contrats futures	0,00	0,00
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	27 579 840,00	18 963 030,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	65 802,05	1 245,33
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 783 934,64	842 712,70
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	1 849 736,69	843 958,03
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	5 476,75	6 366,49
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	5 476,75	6 366,49
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 855 213,44	837 591,54
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	423 030,40	358 290,31
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	1 432 183,04	479 301,23
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	298 568,36	17 905,22
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	1 730 751,40	497 206,45

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :
Pour les revenus : distribution du résultat net
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0007373998	<p>1,196 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,146 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum. Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.</p>	Actif net
RD	FR0000418709	<p>1,196 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,146 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum. Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.</p>	Actif net
S	FR0013299377	<p>0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,55 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum. Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.</p>	Actif net

IC	FR0013380748	0,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,25 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum. Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.	Actif net
----	--------------	---	-----------

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0007373998	Néant
RD	FR0000418709	Néant
S	FR0013299377	Néant
IC	FR0013380748	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0007373998 RC

Néant

Part FR0000418709 RD

Néant

Part FR0013299377 S

Néant

Part FR0013380748 IC

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

• Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

• Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

• Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

• Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

• Acquisitions temporaires de titres :

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

• Cessions temporaires de titres :

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta

résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

• Garantie reçue :

Néant

• Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

• Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Mécanisme de Swing Pricing

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortant) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	86 927 620,69	100 183 170,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	91 091 821,74	9 676 887,53
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-36 425 041,40	-9 193 675,12
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	642 716,02	221 364,61
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 474 053,09	-2 872 706,76
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 328 320,00	254 735,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 332 600,00	-1 603 500,00
Frais de transaction	-3 969,84	-2 115,88
Différences de change	949,83	-1 733,33
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	12 587 331,43	-9 628 973,59
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 663 678,77	-9 923 652,66
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-9 923 652,66	-294 679,07
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	1 065 360,00	-581 150,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	376 480,00	-688 880,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-688 880,00	-107 730,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-3 319,92	-3 983,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 432 183,04	479 301,23
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	151 837 318,50	86 927 620,69

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	141 526 455,07	93,21
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	440 204,44	0,29
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	2 008 339,74	1,32
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	1 686 113,86	1,11
Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 055 212,62	0,69
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	146 716 325,73	96,63
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Taux	27 579 840,00	18,16
TOTAL Autres opérations	27 579 840,00	18,16

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	146 716 325,73	96,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 674 194,68	1,10	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	30 759,07	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	27 579 840,00	18,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	2 210 225,53	1,46	87 560 728,44	57,67	56 945 371,76	37,50
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 674 194,68	1,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	30 759,07	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 993 280,00	13,83	6 586 560,00	4,34

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD					devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	30 759,07	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			2 170 318,85
	FR0014001168	BFCM 0,25%28 EMTN	2 170 318,85
TCN			0,00
OPC			3 120 260,00
	FR0011153378	CM-AM INFLAT.RC 6D	3 120 260,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			5 290 578,85

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	82,54	52,79
Résultat	1 730 751,40	497 206,45
Total	1 730 833,94	497 259,24

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 009 703,79	473 154,62
Total	1 009 703,79	473 154,62
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	702 242,62	13 871,64
Total	702 242,62	13 871,64
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	6 808,00	3 620,40
Report à nouveau de l'exercice	104,66	90,87
Capitalisation	0,00	0,00
Total	6 912,66	3 711,27
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	13 616	15 085
Distribution unitaire	0,50	0,24
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	11 974,87	6 521,71
Total	11 974,87	6 521,71
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-7 404 371,55	-4 136 068,58
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-7 404 371,55	-4 136 068,58

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4 467 335,47	-3 964 897,66
Total	-4 467 335,47	-3 964 897,66
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 859 867,32	-97 875,73
Total	-2 859 867,32	-97 875,73
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-30 270,15	-30 645,97
Total	-30 270,15	-30 645,97
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	13 616,00	15 085,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-46 898,61	-42 649,22
Total	-46 898,61	-42 649,22
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	C1 PART CAPI C	95 124 991,44	886 058,00	107,35	0,00	0,00	0,00	0,75
31/12/2019	C3 PART CAPI S	726 753,89	6 762,00	107,47	0,00	0,00	0,00	0,87
31/12/2019	D1 PART DIST D	1 097 449,84	21 833,00	50,26	0,00	0,44	0,00	-0,08
31/12/2019	I1 PART CAPI I	1 029 859,99	1,00	1 029 859,99	0,00	0,00	0,00	8 770,48
31/12/2020	C1 PART CAPI C	101 099 930,06	922 054,00	109,64	0,00	0,00	0,00	0,56
31/12/2020	C3 PART CAPI S	999 434,07	9 096,00	109,87	0,00	0,00	0,00	0,67
31/12/2020	D1 PART DIST D	923 765,81	18 155,00	50,88	0,00	0,33	0,00	-0,12
31/12/2020	I1 PART CAPI I	1 053 398,04	1,00	1 053 398,04	0,00	0,00	0,00	6 942,02
31/12/2021	C1 PART CAPI RC	97 606 710,90	903 670,00	108,01	0,00	0,00	0,00	1,23
31/12/2021	C3 PART CAPI S	710 400,39	6 556,67	108,34	0,00	0,00	0,00	1,34
31/12/2021	D1 PART DIST RD	826 810,98	16 604,00	49,79	0,00	0,25	0,00	0,32
31/12/2021	I1 PART CAPI IC	1 039 247,73	1,00	1 039 247,73	0,00	0,00	0,00	13 468,94
30/12/2022	C1 PART CAPI RC	83 329 302,42	895 310,00	93,07	0,00	0,00	0,00	-3,90
30/12/2022	C3 PART CAPI S	2 057 630,25	22 018,838	93,44	0,00	0,00	0,00	-3,81
30/12/2022	D1 PART DIST RD	643 832,96	15 085,00	42,68	0,00	0,24	0,00	-2,03
30/12/2022	I1 PART CAPI IC	896 855,06	1,00	896 855,06	0,00	0,00	0,00	-36 127,51
29/12/2023	C1 PART CAPI RC	91 588 068,98	918 309,00	99,73	0,00	0,00	0,00	-3,76
29/12/2023	C3 PART CAPI S	58 667 472,37	585 358,508	100,22	0,00	0,00	0,00	-3,68
29/12/2023	D1 PART DIST RD	619 283,23	13 616,00	45,48	0,00	0,50	0,00	-2,22
29/12/2023	I1 PART CAPI IC	962 493,92	1,00	962 493,92	0,00	0,00	0,00	-34 923,74

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	146 298,00000	13 875 275,21
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-123 299,00000	-11 767 556,76
Solde net des Souscriptions/Rachats	22 999,00000	2 107 718,45
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	918 309,00000	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	811 656,70800	77 204 423,05
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-248 317,03800	-24 582 649,99
Solde net des Souscriptions/Rachats	563 339,67000	52 621 773,06
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	585 358,50800	

	En quantité	En montant
D1 PART DIST RD		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	281,00000	12 123,48
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-1 750,00000	-74 834,65
Solde net des Souscriptions/Rachats	-1 469,00000	-62 711,17
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	13 616,00000	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI IC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,00000	0,00
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	0,00000	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	1,00000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	2 599,91
Montant des commissions de souscription perçues	2 599,91
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	2 599,91
Montant des commissions de souscription rétrocedées	2 599,91
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	691,99
Montant des commissions de souscription perçues	691,99
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	691,99
Montant des commissions de souscription rétrocedées	691,99
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 PART DIST RD	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0007373998 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	338 841,71
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0013299377 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	79 475,74
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0000418709 D1 PART DIST RD	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	2 428,77
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0013380748 I1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	2 284,18
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Dépôts de garantie	403 421,60
Total des créances		403 421,60
Dettes	Frais de gestion	46 124,44
Total des dettes		46 124,44
Total dettes et créances		357 297,16

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	149 836 585,73	98,68
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	146 716 325,73	96,62
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	3 120 260,00	2,06
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	403 421,60	0,27
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-46 124,44	-0,03
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	1 643 435,61	1,08
DISPONIBILITES	1 643 435,61	1,08
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	151 837 318,50	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						146 716 325,73	96,62
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						145 661 113,11	95,93
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						141 526 455,07	93,21
TOTAL AUSTRALIE						1 411 995,89	0,93
XS1856797219 WESTPAC BANKING 1,45%18-170728	17/07/2018	17/07/2028	EUR	1 000	1,45	942 244,97	0,62
XS1966038249 TELSTRA 1,375%19-260329	26/03/2019	26/03/2029	EUR	500	1,38	469 750,92	0,31
TOTAL AUTRICHE						2 882 018,11	1,90
AT0000A2RAA0 ERSTE GROUP BK 0,125%21-170528	17/05/2021	17/05/2028	EUR	10	0,12	879 648,93	0,58
XS1071747023 OEBB INFR 2,25%14-280529	28/05/2014	28/05/2029	EUR	2 000	2,25	2 002 369,18	1,32
TOTAL BELGIQUE						4 637 370,53	3,05
BE0000341504 BELGIUM 0,8%17-220627	24/01/2017	22/06/2027	EUR	180 000 000	0,80	1 722 226,13	1,13
BE0000347568 BELGIUM 0,9%19-220629	15/01/2019	22/06/2029	EUR	200 000 000	0,90	1 868 850,16	1,23
BE6344187966 BELFIUS BANQUE 3,875%23-0628	12/06/2023	12/06/2028	EUR	10	3,88	1 046 294,24	0,69
TOTAL CANADA						2 292 975,28	1,51
XS2338991941 PROV QUEBEC 0,25%21-050531	05/05/2021	05/05/2031	EUR	1 700	0,25	1 423 494,72	0,94
XS2381362966 BK OF NOVA SCOTIA 0,25%21-1128	02/09/2021	01/11/2028	EUR	1 000	0,25	869 480,56	0,57
TOTAL SUISSE						882 793,84	0,58
CH0595205524 UBS GROUP 0,25%21-240228	24/02/2021	24/02/2028	EUR	1 000	0,25	882 793,84	0,58

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ALLEMAGNE						4 955 335,76	3,26
DE000A30VQ09 DEUTSCHE BANK 4%22-291127	29/11/2022	29/11/2027	EUR	10	4,00	1 032 695,14	0,68
DE000A351ZS6 DEUTSCHE BOERSE 3,75%23-280929	28/09/2023	28/09/2029	EUR	10	3,75	1 050 618,52	0,69
XS1882681452 VIER GAS TRANS 1,5%18-250928	25/09/2018	25/09/2028	EUR	10	1,50	939 038,36	0,62
XS2438616240 VOLKSWAG FIN SVCS 0,875%22-28	31/01/2022	31/01/2028	EUR	1 000	0,88	914 038,77	0,60
XS2534891978 KNORR-BREMSE 3,25%22-210927	21/09/2022	21/09/2027	EUR	10	3,25	1 018 944,97	0,67
TOTAL DANEMARK						974 529,51	0,64
XS2490471807 ORSTED 2,25%22-140628	14/06/2022	14/06/2028	EUR	1 000	2,25	974 529,51	0,64
TOTAL ESPAGNE						17 715 547,80	11,67
ES00000124C5 ESPAGNE 5,15%13-311028	16/07/2013	31/10/2028	EUR	6 200	5,15	6 985 325,88	4,60
ES0000012G34 SPAIN 1,25%20-311030	30/04/2020	31/10/2030	EUR	3 700	1,25	3 376 419,43	2,22
ES0200002055 ADIF 0,55%20-300430	12/02/2020	30/04/2030	EUR	15	0,55	1 287 910,16	0,85
ES0200002071 ADIF 3,5%22-300729	25/10/2022	30/07/2029	EUR	18	3,50	1 865 436,59	1,23
XS2530034649 CAIXABANK 07092029 EMTN	07/09/2022	07/09/2029	EUR	10	3,75	1 039 630,16	0,68
XS2558916693 IBERDROLA FINANZAS 3,125%22-28	22/11/2022	22/11/2028	EUR	5	3,12	509 103,03	0,34
XS2575952697 BANCO SANTANDER 3,875%23-0128	16/01/2023	16/01/2028	EUR	15	3,88	1 592 924,79	1,05
XS2708407015 ICO 3,8%23-310529	25/10/2023	31/05/2029	EUR	1 000	3,80	1 058 797,76	0,70
TOTAL FINLANDE						3 205 734,07	2,11
XS1689535000 NORDEA BANK 1,125%17-270927	27/09/2017	27/09/2027	EUR	800	1,12	758 841,84	0,50
XS1904312318 FINNVERA 0,75%18-070828	07/11/2018	07/08/2028	EUR	1 000	0,75	931 493,28	0,61

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2258389415 OP CORP BANK 0,1%20-161127	16/11/2020	16/11/2027	EUR	1 700	0,10	1 515 398,95	1,00
TOTAL FRANCE						37 031 249,45	24,39
FR0000571218 OAT 5,50%98-25042029	10/03/1998	25/04/2029	EUR	11 200 000	5,50	13 407 510,21	8,83
FR0011317783 OAT 2,75%12-25102027	11/09/2012	25/10/2027	EUR	300 000	2,75	307 175,87	0,20
FR0011509488 ADP 2,75%13-050628	05/06/2013	05/06/2028	EUR	10	2,75	1 014 738,96	0,67
FR0012993103 OAT 1,50%15-25052031	25/05/2015	25/05/2031	EUR	3 200 000	1,50	3 050 845,90	2,01
FR0013181898 BQ POST 3%16-090628 EMTN	09/06/2016	09/06/2028	EUR	12	3,00	1 207 163,02	0,80
FR0013444304 HSBC 0,1%19-030927	03/09/2019	03/09/2027	EUR	18	0,10	1 617 558,00	1,07
FR0013447604 LA POSTE 0,375%19-170927	17/09/2019	17/09/2027	EUR	9	0,38	821 138,90	0,54
FR0013507654 BOUYGUES 1,125%21-240728	24/07/2021	24/07/2028	EUR	6	1,12	562 734,15	0,37
FR0014000AU2 AFD 0%20-281027 EMTN	28/10/2020	28/10/2027	EUR	19		1 719 576,00	1,13
FR0014000UC8 URW 0,625%20-040527	04/11/2020	04/05/2027	EUR	6	0,62	552 100,00	0,36
FR0014000Y93 CREDIT AGRICOLE 0,125%20-1227	09/12/2020	09/12/2027	EUR	12	0,12	1 065 726,46	0,70
FR0014001I68 BFCM 0,25%21-190728 EMTN	19/01/2021	19/07/2028	EUR	25	0,25	2 170 318,85	1,43
FR001400CN47 LA POSTE 2,625%22-140928	14/09/2022	14/09/2028	EUR	30	2,62	2 993 133,20	1,97
FR001400CSG4 ARVAL SERV LEAS 4% 220926	22/09/2022	22/09/2026	EUR	10	4,00	1 025 316,83	0,68
FR001400IIO6 THALES 3,625%23-140629	14/06/2023	14/06/2029	EUR	14	3,62	1 460 446,22	0,96
FR001400IJT3 SCHNEID.EL.3,25%23-120628 EMTN	12/06/2023	12/06/2028	EUR	7	3,25	727 925,49	0,48
FR001400L4V8 ALD 041028	04/10/2023	06/10/2028	EUR	7	4,88	749 997,16	0,49
XS1558472129 SNCF 1,5%17-020229	02/02/2017	02/02/2029	EUR	27	1,50	2 577 844,23	1,70

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL IRLANDE						4 306 063,27	2,84
IE00BDHDPR44 IRELAND 0,9%18-150528	10/01/2018	15/05/2028	EUR	150 000 000	0,90	1 432 979,26	0,95
IE00BMD03L28 IRELAND 0,35%22-181032	20/01/2022	18/10/2032	EUR	90 000 000	0,35	759 092,70	0,50
XS2576362839 BK OF IE GRP TV23-160728	16/01/2023	16/07/2028	EUR	1 000	4,88	1 069 546,64	0,70
XS2717301365 BK OF IE GRP TV23-131129	13/11/2023	13/11/2029	EUR	1 000		1 044 444,67	0,69
TOTAL ITALIE						20 774 776,98	13,68
IT0005340929 ITALIE 2,8%18-011228	30/07/2018	01/12/2028	EUR	12 000	2,80	11 952 295,20	7,87
IT0005413171 ITALY 1,65%20-011230	10/06/2020	01/12/2030	EUR	2 500	1,65	2 253 269,25	1,48
IT0005451197 CDP 0,75%21-300629	30/06/2021	30/06/2029	EUR	20	0,75	1 742 683,93	1,15
IT0005521981 ITALY 3,4%22-010428	30/11/2022	01/04/2028	EUR	1 000	3,40	1 028 142,20	0,68
XS1428773763 ASSICURAZ GENERALI TV16-0648	08/06/2016	08/06/2048	EUR	500		531 295,96	0,35
XS2299001888 ITALGAS 0%21-160228	16/02/2021	16/02/2028	EUR	500		442 945,00	0,29
XS2597999452 MEDIOBANCA TV23-140328	14/03/2023	14/03/2028	EUR	1 167		1 252 139,09	0,82
XS2607193435 TERNA 3,625%23-210429	21/04/2023	21/04/2029	EUR	1 500	3,62	1 572 006,35	1,04
TOTAL JAPON						1 727 560,48	1,14
XS2589712996 MIZUHO FIN GROUP 4,157%23-0528	20/02/2023	20/05/2028	EUR	1 636	4,16	1 727 560,48	1,14
TOTAL LUXEMBOURG						1 362 206,80	0,90
XS2050404800 DH EUROPE FIN.II 0,45%19-0328	18/09/2019	18/03/2028	EUR	1 500	0,45	1 362 206,80	0,90
TOTAL PAYS-BAS						9 968 220,12	6,57
XS1882544973 ING GROUP 2%18-200928	20/09/2018	20/09/2028	EUR	15	2,00	1 436 651,56	0,95

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2126161764 RELX FINANCE 0,5%20-100328	10/03/2020	10/03/2028	EUR	1 280	0,50	1 168 082,81	0,77
XS2169243479 SWISSCOM 0,375%28	14/05/2020	14/11/2028	EUR	500	0,38	447 371,15	0,29
XS2199351375 STELLANTIS N.V. OBL4,5%20-070728	07/07/2020	07/07/2028	EUR	1 200	4,50	1 291 705,38	0,85
XS2381566616 BNG BANK 0%21-310828	31/08/2021	31/08/2028	EUR	2 700		2 407 725,00	1,59
XS2549543143 TENNET 3,875%22-281028	28/10/2022	28/10/2028	EUR	500	3,88	526 381,79	0,35
XS2553817680 GSK CAP 3%22-281127	23/11/2022	28/11/2027	EUR	556	3,00	562 505,66	0,37
XS2604699327 VW INTL FINANCE 4,25%23-290329	23/03/2023	29/03/2029	EUR	10	4,25	1 072 923,66	0,71
XS2623221228 DAIM T INTL FIN 3,875%23-0629	19/06/2023	19/06/2029	EUR	10	3,88	1 054 873,11	0,69
TOTAL NORVEGE						2 697 912,62	1,78
XS2056396919 TELENOR 0,25%19-250927	25/09/2019	25/09/2027	EUR	1 200	0,25	1 090 959,67	0,72
XS2671251127 SPBK 1 SR-BANK 4,875%23-240828	24/08/2023	24/08/2028	EUR	1 500	4,88	1 606 952,95	1,06
TOTAL PORTUGAL						3 499 610,41	2,30
PTOTEVOE0018 PORTUGAL 2,125%18-171028	17/01/2018	17/10/2028	EUR	350 000 000	2,12	3 499 610,41	2,30
TOTAL SUPRANATIONAL						8 612 554,57	5,67
EU000A283859 EUROPEAN UNION 0%20-041030	27/10/2020	04/10/2030	EUR	3 200		2 718 432,00	1,79
XS2176621253 EUROFIMA BASEL 0,1%20-200530	20/05/2020	20/05/2030	EUR	1 400	0,10	1 202 198,13	0,79
XS2502850865 EUROFIMA 1,625%22-200727	20/07/2022	20/07/2027	EUR	1 000	1,62	975 244,62	0,64
XS2587298204 EIB 2,75%23-280728	15/02/2023	28/07/2028	EUR	2 800	2,75	2 880 714,82	1,90
XS2610236528 COUNCIL OF EUROPE 2,875%23-30	13/04/2023	13/04/2030	EUR	800	2,88	835 965,00	0,55
TOTAL SUEDE						1 637 305,71	1,08

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS0826189028 TELIA COMPANY 3%12-070927	07/09/2012	07/09/2027	EUR	500	3,00	507 186,07	0,33
XS2297882644 VATTENFALL AB 0,125%21-120229	12/02/2021	12/02/2029	EUR	700	0,12	607 483,11	0,41
XS2713671043 SEB 4,375%23-061128	06/11/2023	06/11/2028	EUR	500	4,38	522 636,53	0,34
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						10 950 693,87	7,21
XS0935427970 JPMORGAN 2,875% 13-24/05/28	24/05/2013	24/05/2028	EUR	800	2,88	802 700,50	0,53
XS1617845679 IBM 1,5%17-230529	23/05/2017	23/05/2029	EUR	1 500	1,50	1 413 286,97	0,93
XS2049582625 PROLOGIS 0,25%19-100927	10/09/2019	10/09/2027	EUR	570	0,25	514 034,85	0,34
XS2123320033 JPMORGAN CHASE TV20-240228	24/02/2020	24/02/2028	EUR	1 550		1 418 817,00	0,93
XS2312722916 MONDELEZ INTL 0,25%21 170328	17/03/2021	17/03/2028	EUR	500	0,25	448 672,27	0,30
XS2320759538 VERIZON COMM 0,375%21-220329	22/03/2021	22/03/2029	EUR	1 500	0,38	1 309 950,86	0,86
XS2363117321 AMERICAN HONDA FIN 0,3%21-0728	09/07/2021	07/07/2028	EUR	1 000	0,30	888 005,41	0,58
XS2621007231 BOOKING HOLDINGS INC 0528	12/05/2023	12/11/2028	EUR	1 000	3,62	1 034 010,27	0,68
XS2634687912 BANK OF AMERICA 4,134%23-0628	12/06/2023	12/06/2028	EUR	1 500	4,13	1 582 492,38	1,05
XS2726262863 MCDONALD S 3,625%23-281127	28/11/2023	28/11/2027	EUR	1 500	3,62	1 538 723,36	1,01
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						440 204,44	0,29
TOTAL ROYAUME UNI						440 204,44	0,29
XS2388491289 HSBC HLDGS TV21-240929	24/09/2021	24/09/2029	EUR	500		440 204,44	0,29
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						2 008 339,74	1,32
TOTAL FINLANDE						616 214,90	0,41
XS2403444677 NORDEA BK 0,5%21-021128	02/11/2021	02/11/2028	EUR	700	0,50	616 214,90	0,41

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ROYAUME UNI						1 392 124,84	0,91
XS2623518821 NATWEST GROUP PLC 160529	16/05/2023	16/05/2029	EUR	1 300		1 392 124,84	0,91
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						1 686 113,86	1,11
TOTAL FRANCE						1 184 908,70	0,78
FR0013076353 CRED.AGRICOL.2,80%16-270126TSR	27/01/2016	27/01/2026	EUR	1 200 000	2,80	1 184 908,70	0,78
TOTAL ROYAUME UNI						501 205,16	0,33
XS1428953407 HSBC HLDGS 3,125%16-070628	07/06/2016	07/06/2028	EUR	500	3,12	501 205,16	0,33
TOTAL Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 055 212,62	0,69
TOTAL Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 055 212,62	0,69
TOTAL FRANCE						1 055 212,62	0,69
FR001400I5S6 LEGRAND 3,5%23-290529	29/05/2023	29/05/2029	EUR	10	3,50	1 055 212,62	0,69
TOTAL Titres d'OPC						3 120 260,00	2,06
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						3 120 260,00	2,06
TOTAL FRANCE						3 120 260,00	2,06
FR0011153378 CM-AM INFLATION (RC)			EUR	26 000		3 120 260,00	2,06
TOTAL Contrats financiers						0,00	0,00
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge						0,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes						0,00	0,00
TOTAL FRANCE						-376 480,00	-0,25
MARF.EUR Appels marge futures			EUR	-376 480		-376 480,00	-0,25

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL AUTRES PAYS						376 480,00	0,25
FGBLH4F00002 BUND-EUX 0324			EUR	48		140 640,00	0,09
FGBMH4F00002 BOBL-EUX 0324			EUR	176		235 840,00	0,16

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C3 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part II : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: **CM-AM OBLI LONG TERME**

Identifiant d'entité juridique: **969500G0F5H1AW0VZZ61**

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

76,4% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de **6,31/10** tandis que son univers de référence affichait un score de **6,11/10**. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG,
- La proportion d'investissement durable.

Le score ESG du produit financier est de **6,31/10**, en légère amélioration sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class »

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

Le score ESG du produit financier est de **6,31/10, en amélioration de 11 points** sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
FRANCE	ETAT	8,91%	FR
ITALIE	ETAT	7,94%	IT
ESPAGNE	ETAT	4,64%	ES
PORTUGAL	ETAT	2,32%	PO
ESPAGNE	ETAT	2,24%	ES
CM-AM INFLATION	OPC	2,07%	FR
FRANCE	ETAT	2,02%	FR
LA POSTE	AGENCE	1,99%	FR
EIB	SUPRA	1,91%	SUPRA
EUROPEAN UNION	SUPRA	1,80%	SUPRA

La liste comprend les investissements constituent **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2023–31/12/2023**



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

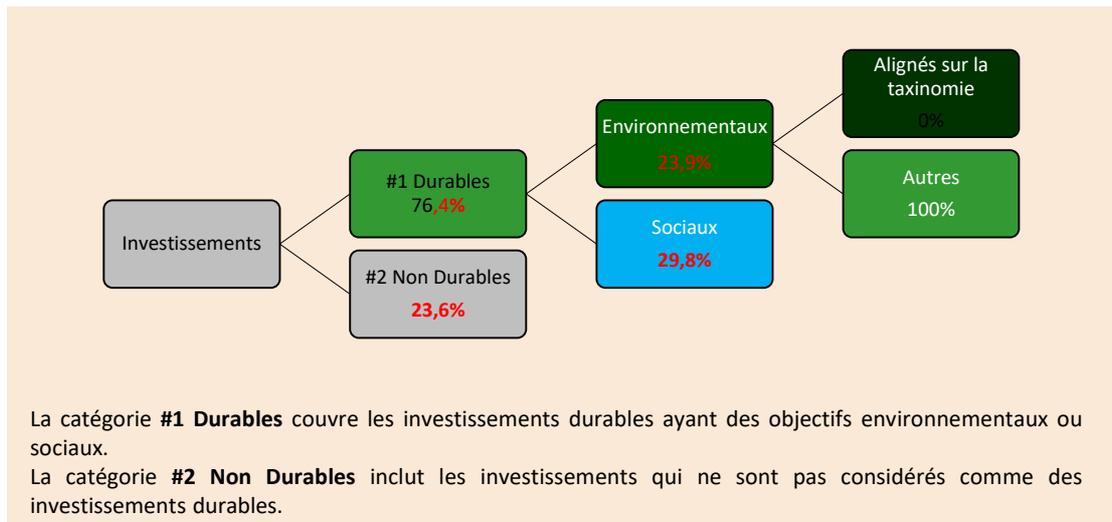
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Banques,
- Etats et Quasi-Etat
- Telecom,
- Les services aux collectivités.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit **23,9%** (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de **29,8%**.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA

- En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



CM AM OBLI LONG TERME

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

CM AM OBLI LONG TERME
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
4, rue Gaillon
75002 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM OBLI LONG TERME relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



CM AM OBLI LONG TERME

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM



2024.03.15 18:07:03 +0100